

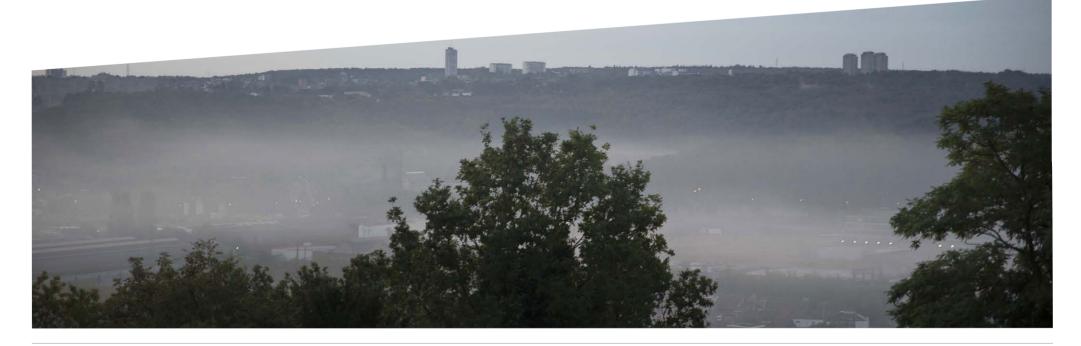
ENQUÊTE PUBLIQUE

Présentation publique – 24 février 2020





Plan Communal de Mobilité de Flémalle Présentation du rapport de synthèse





Sommaire

Plan Urbain de Mobilité de l'arrondissement de Liège

PCM - Mesures à haut impact sélectionnées

Propositions – synthèse

- Pacification de la RN677
- Transit chaussée d'Ivoz-Ramet
- Pont-Barrage et modes actifs 31
- Circulation quartier des Chaffours 4)
- 51 Charroi lourd chaussée de Ramioul
- Transit sur la Grand'Route
- Réseaux de mobilité douce
- Desserte bus zones d'activités
- 9) Créations de P+R et P+covoiturage
- 10) Maîtrise des vitesses
- 11) Mobilité scolaire







espaces mobilité





Rappel des modalités de concertation





Renseignements: Roland WELLIOUET: 04/234 88 59 - roland.welliquet@flemalle.be

Le PCM a fait l'objet de multiples réunions de travail avec :

- le Comité d'accompagnement (SPW, OTW, SNCB, élus et services techniques communaux, police, ...);
- un Comité de pilotage (SPW, Collège et service mobilité);
- le Conseil communal et ses commissions;
- la Commission Consultative d'Aménagement du Territoire et de la Mobilité – CCATM;
- des associations d'usagers;

Enfin, trois ateliers de concertation sur les propositions ont été organisés en novembre et décembre 2019.



espaces mob





Rappel des modalités d'enquête publique

- elle se déroule du xx.02.2020 au yy.04;
- le rapport de synthèse du PCM est téléchargeable par ce lien ;
- le service Mobilité est à votre disposition pour des précisions, par téléphone au 04/234.89.05 ou sur rendez-vous : http://citoyen.flemalle.be/pages/index/index/id/133/lang/fr

espaces mol

- vos remarques sont à adresser :
 - par courrier à : adresse à préciser ;
 - par e-mail à : <u>roland.welliquet@flemalle.be</u>.



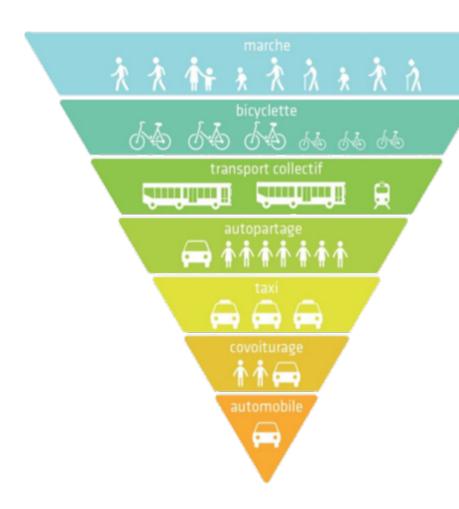






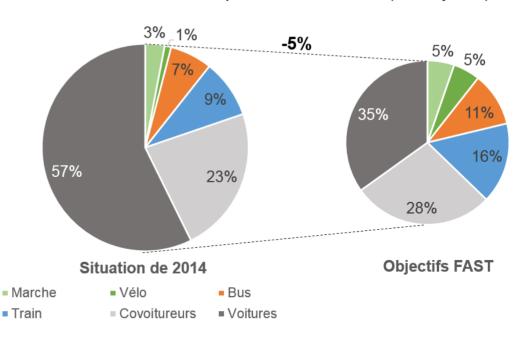
Wallonie 2030 – objectifs à intégrer au PCM

Appliquer le principe "STOP"



Et les objectifs volontaristes de la Vision FAST 2030

Évolution des répartitions modales (en voy*km)







espaces mobilités



Plan Urbain de Mobilité de l'arrondissement de Liège

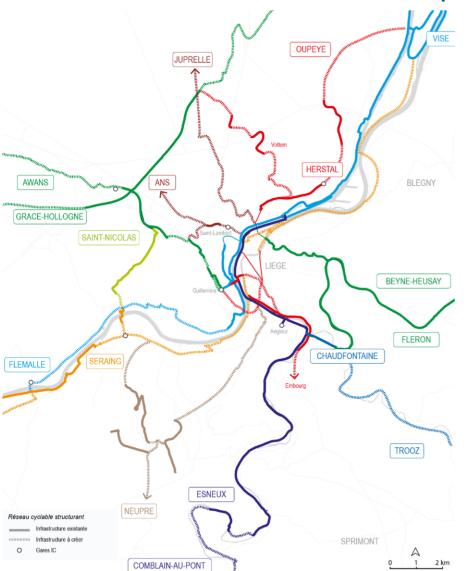








Des infrastructures et équipements favorables au vélo



- Sécuriser l'accès aux zones de centralité et aux pôles d'échanges multimodaux ;
- Développer 15 « corridors » cyclables structurants urbains à fort potentiel;
- Proposer des solutions de stationnement adaptées pour répondre aux besoins des habitants, des travailleurs et du scolaire ;
- Mettre en place une offre de stationnement vélo aux abords des gares, le long du tram et des axes bus structurants;
- Imposer aux promoteurs immobiliers un nombre minimum de stationnements vélo :
- Intensifier les services et les incitants pour les cyclistes existants et potentiels : information, sensibilisation, éducation, location, primes...
- Finaliser les liaisons de longue distance vers les pôles voisins (Maastricht, Aachen, Hasselt...)
- Couvrir tout le territoire de "points-nœuds".



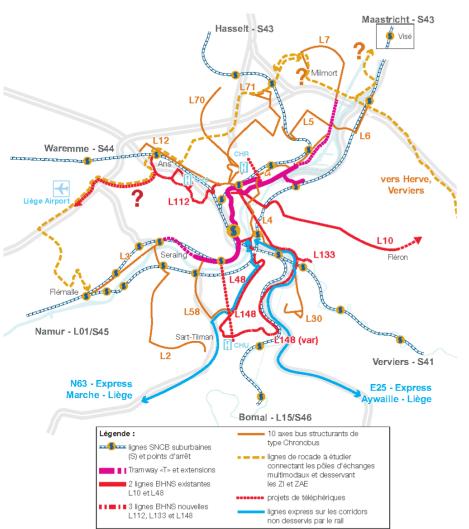


espaces mob





Optimiser et développer l'offre TEC



- Concrétiser le tramway d'Herstal au Pont-de-Seraing :
- Renforcer deux axes existants en Bus à haut niveau de service (BHNS): Saint-Lambert / Fléron (ligne 10) et Guillemins / Sart Tilman (ligne 48):
- **Créer trois nouvelles lignes BHNS:**
 - République Française / Chênée :
 - Saint-Lambert / Saint-Nicolas / CHC / Ans:
 - République Française / Sart Tilman ;
- Améliorer les performances de dix autres axes bus structurants (temps de parcours et régularité) :
- Étudier la création de :
 - trois lignes de rocade de desserte des parcs d'activités périphériques :
 - deux lignes de bus interurbaines dans les corridors non desservis par le rail : N63 (route du Condroz) et E25 (Liège / Avwaille) :
 - des navettes de rabattement de pôles générateurs vers des pôles d'échanges structurants ;
 - deux projets de téléphérique : Meuse / Citadelle et Meuse / Sart Tilman :
- Soulager le pôle bus de la place Saint-Lambert ;
- Améliorer les correspondances entre l'amont de la Meuse et le Sart Tilman ;
- Améliorer la lisibilité du réseau, en hiérarchisant les lignes. par une identité visuelle forte des lignes structurantes, en améliorant la visibilité des stations.



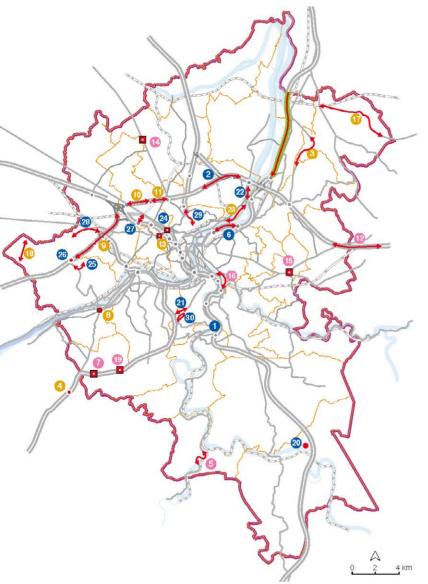








Poursuivre la mise en œuvre des plans infrastructures



Les réflexions menées depuis 2008 par le SPW répondent bien aux attentes du projet de PUM initial, avec, outre les mesures réalisées et les "coups partis" précités, de multiples projets concrets de réhabilitation de voirie. d'aménagement de l'accessibilité et / ou de sécurisation en cours d'étude ou de mise en œuvre. Citons par exemple:

- Les carrefours de la N63 en traversée de Neupré:
- L'optimisation des carrefours de l'échangeur de Burenville ;
- Le futur pont sur l'Ourthe à Tilff;
- Les accès aux Hauts-Sarts et la voirie Intradel à Herstal:
- Les accès des CHR, CHU et CHC.

Il est important de souligner que ces projets sont tous étroitement concertés avec les TEC, les Autorités communales et les acteurs locaux.





espaces mobi



PCM - Mesures à haut impact sélectionnées









Mesures géographiques

Pilotage de la mesure *

| | | TRANSITEC optimiseurs de mobilité · depuis 1854 | espaces mobilités | ICEDD MINISTRAL MANAGEMENT |
|---|---|---|-------------------|----------------------------|
| 1 | Pacification de la RN677 entre le rond-point de la Police et la Place de la Liberté | • | | |
| 2 | Diminution du transit sur la chaussée d'Ivoz-Ramet dans le sens Rte de France > Pont Barrage | ø | | |
| 3 | Réduction des risques de files et d'accidents sur les 2 accès du Pont Barrage (échangeurs entre RN90 et le pont, échangeur entre RN617, RN677 et le pont) | | esquisses | |
| 4 | Mise en œuvre d'un plan d'aménagement des Chaffours : carrefour Grand'Route – RN617 avec terminus TEC + tronçon de la RN627 entre ce carrefour et le rond-point du Pont Barrage | | esquisses | |
| 5 | Interdiction du passage des +3,5T chaussée de Ramioul – Problématique du transport par camions en provenance de SEGALE et ARCELOR sur la rive droite | 2 | | |
| 6 | Réduction du transit sur la Grand'Route tout en permettant l'accès aux zones commerciales | | 2 | |
| 7 | Développement des réseaux réservés à la mobilité douce entre les différents centres d'intérêt de la Commune au départ de la gare de Flémalle-Haute | | | 2 |
| 8 | Amélioration des transports en commun vers les zones économiques de la commune (Rossart-Cahottes et aéroport) et vers la rive droite (CHBA / CHU) | 2 | | |

^{* 1 –} actions à court-terme (1-5 ans) // 2 – actions à moyen-terme (5-10 ans)











Mesures thématiques

Pilotage de la mesure *



^{* 1 –} actions à court-terme (1-5 ans) // 2 – actions à moyen-terme (5-10 ans)















1) Pacification de la RN677







Enjeux de la traversée des Trixhes



- Une voirie à l'emprise extrêmement généreuse (22 m !) malgré des charges de trafic faibles;
- Non sécuritaire pour les modes actifs:
- Sans arrêt de bus, malgré une localisation idéale entre les poches d'habitats:
- Véritable coupure entre les 2 parties est et ouest du village des Trixhes;
- Des enjeux de réduction de pollution et de bruit pour le village;
- Un espace public uniquement dédié à la voiture, à réinvestir.
- → Un «no man's land»

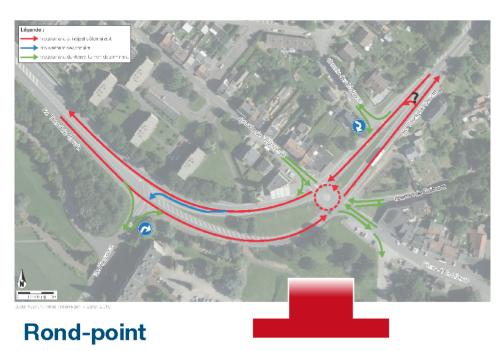




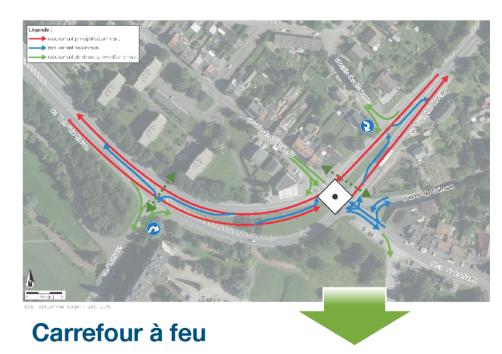




Réduire la N677 à 2 voies et sécuriser ses carrefours



- Ne permet pas une réelle réduction des vitesses (peu de trafic sur les voies transversales)
- Aménagement de type zone industrielle peu adapté à un environnement urbain avec partage de l'espace public et fréquentation multimodale



- Permet une réelle réduction des vitesses (fonctionnement en tout-rouge sanction par exemple)
- Emprise limitée

espaces mobilités

- Traversée piétonne sécurisée
- Permet un réaménagement total de l'espace







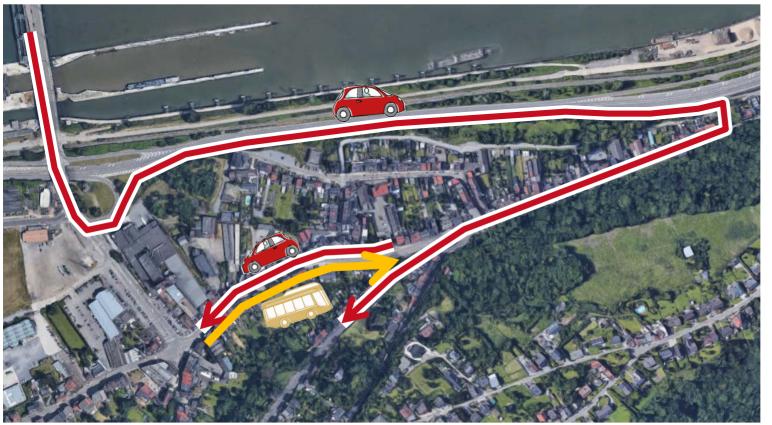
2) Transit chaussée d'Ivoz-Ramet



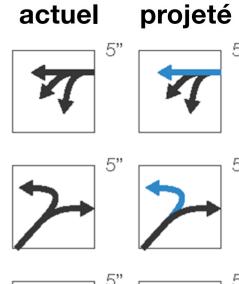


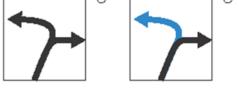


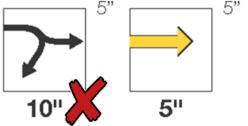
Sens unique est > ouest + contre-sens bus



piste à peaufiner sur la base des esquisses d'aménagement de la place Gérard et de l'échangeur de la N90.











espaces mobilités

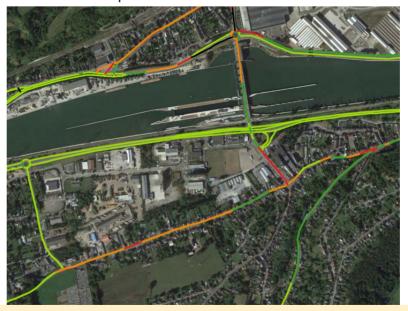


Enjeux liés à la congestion en heures de pointe

Heure de pointe du matin 7h30-8h30



Heure de pointe du soir 16h30-17h30



espaces mobilités

- Un bipasse qui se ressent déjà dans la zone résidentielle ;
- difficilement maîtrisable sans mesures très contraignantes h24 j365, pour un problème durant moins d'1 heure (objectivé par des comptages réalisés par la commune), se produisant 200 jours ouvrables / an...

Des aménagements de modération sont prévus par la commune (localisés en jaune sur la figure)

Source: données Tom-Tom 2017









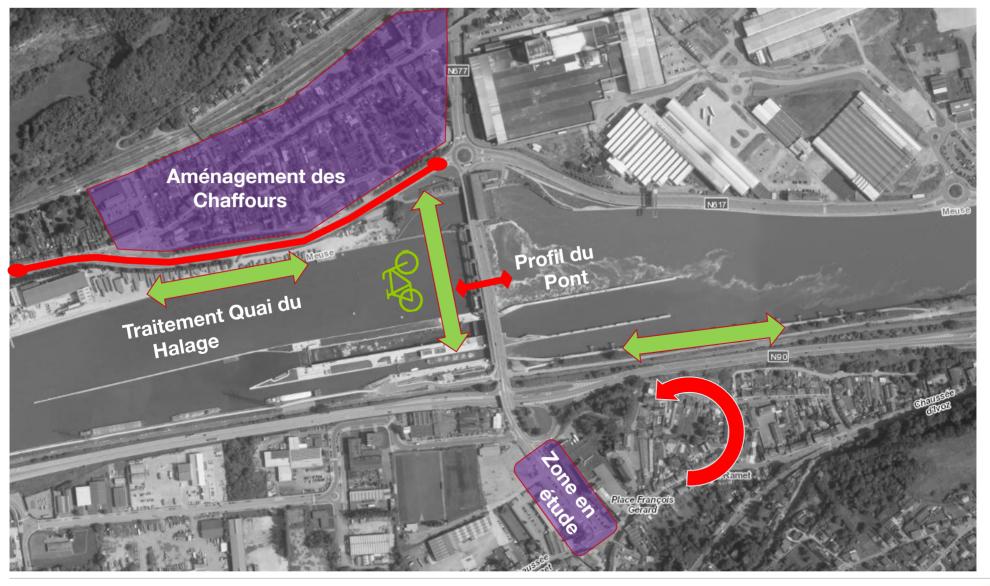
3) Pont-Barrage et modes actifs







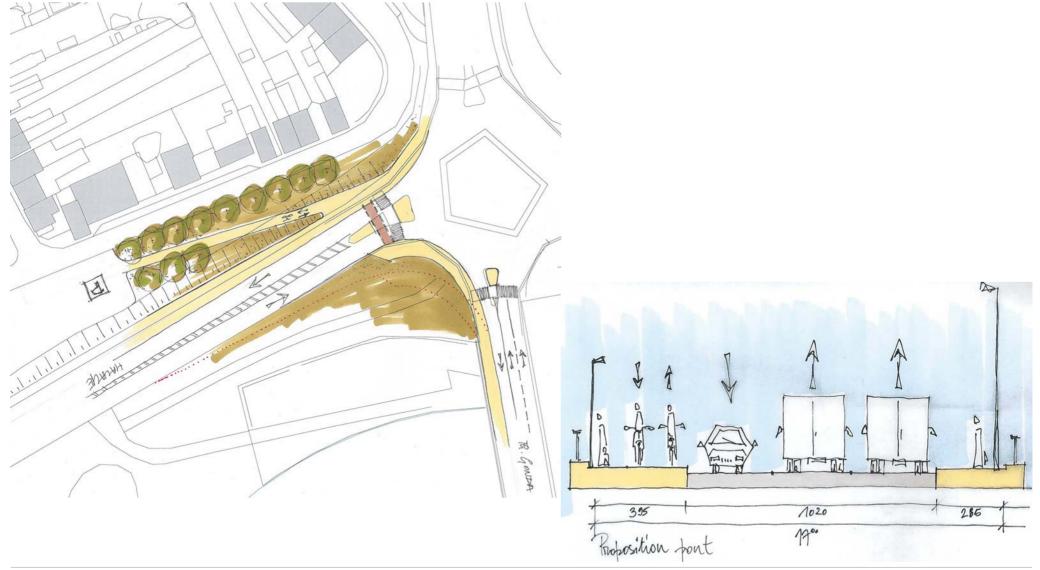
Contexte considéré







Esquisse en rive gauche et profil proposé sur le pont









4) Circulation quartier des Chaffours







Mettre à sens unique la Grand'Route ?

Mettre à sens unique la Grand'Route vers Flémalle-centre, avec un bouclage par le quai, pour : élargir les trottoirs; augmenter le stationnement aux abords de la gare de Flémalle Haute; En réaménageant la place des Chaffours (bus, sécurité routière, ...).





espaces mobilités



5) Charroi lourd chaussée de Ramioul







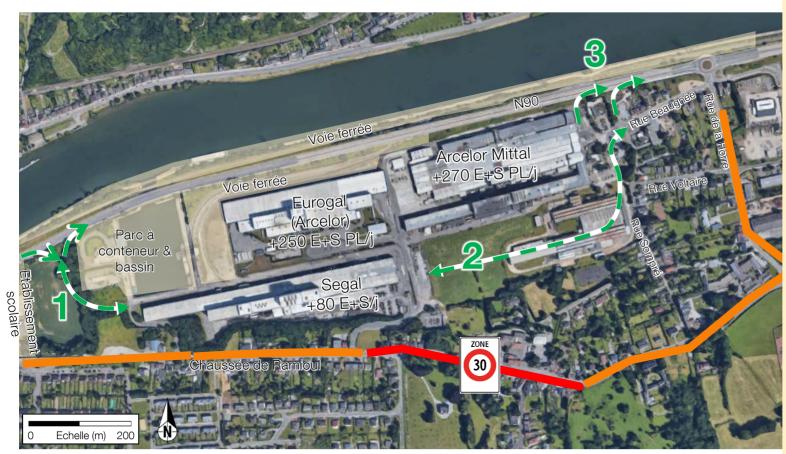
Données ViaPass de flux poids-lourds - 2017

La N90 et la N617 préservent déjà Ivoz-Ramet des poids-lourds (PL). La Chaussée de Ramet - N644 écoule toutefois des PL: entre Arcelor - Segal et la rue de la Horre vers le rond-point ; dans une moindre mesure vers le pont d'Engis. Voz-Ramet Rue de la M80 Horre Rue Chefray N644 **Engis** Ivoz-Rame Source: SPW - Mobilité et Infrastructures - données ViaPass 10 et 11.2017





3 pistes de solutions à approfondir hors PCM



- ■1) Aménagement d'une nouvelle entrée-sortie en tourne-à-droite exclusivement. à l'ouest. offrant un nouvel accès direct au site. permettant soulager les riverains sur l'ouest de la chaussée de Ramioul:
- 2) nouvelle voirie "SPI", bipassant la chaussée de Ramioul est:
- réduction des **N90** emprises de la (passage de 2X2 à 2X1 voie), pour insérer une sortie directe vers la N90, sans rentrer en diagonale vers le rond-point de la rue Beaugnée, interne au site Arcelor ou dans l'axe de la rue Sompré?





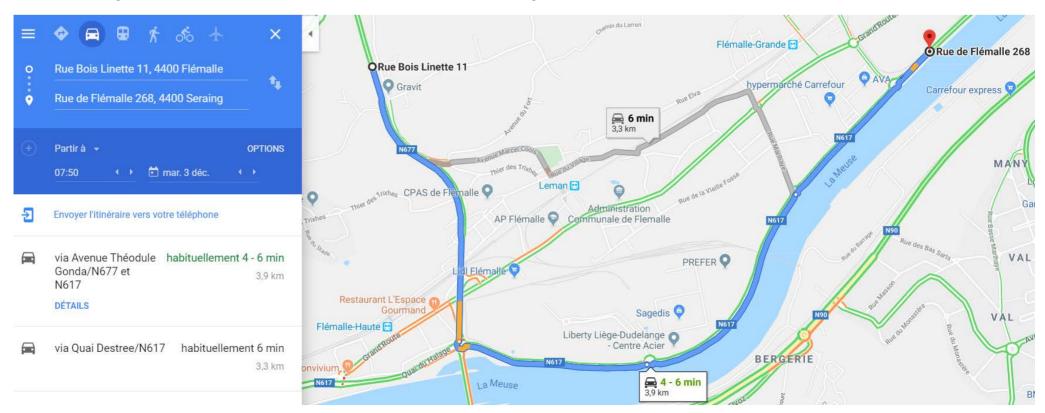
6) Transit sur la Grand'Route







Exemple de flux de transit potentiel



Avec une forte croissance des GPS connectés (Google, Waze, ...), l'expérience montre une tendance à ce que certains usagers suivent les itinéraires bis pour espérer, voire réellement raccourcir leurs temps de parcours, au détriment de la qualité de vie et / ou de la sécurité routière dans les quartiers.

Tenir compte des travaux actuels sur la Grand'Route qui biaiseraient actuellement de telles analyses.

Source: Google Maps - heure de pointe du matin d'un jour ouvrable 2019









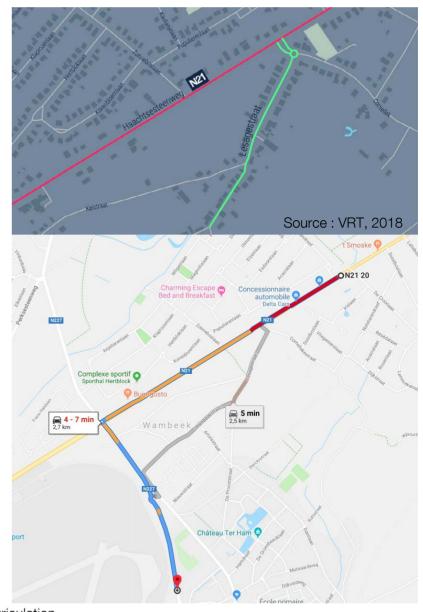


Verbaliser le transit grâce à des caméras ANPR * ?

des caméras ANPR sont en application ou en test dans quelques villes belges : Steenokkerzeel, Kortenberg, Overijse, Wemmel, Gand, Louvain...;

exemple : Lesagestraat à Steenokkerzeel

- les voitures transitent par la rue locale,
 au lieu de passer par le réseau structurant ;
- 2 solutions envisagées :
 - mettre en sens unique un tronçon de rue ?
 - mettre la rue en circulation locale et contrôle / verbaliser les véhicules en transit par des caméras ANPR.



* ANPR : automatic number plate recognition ou reconnaissance automatique de plaques d'immatriculation





espaces mob



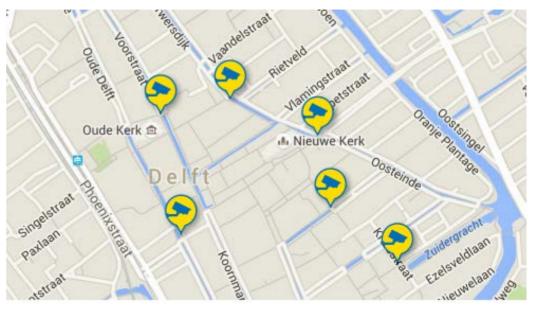


Exemple de Delft, aux Pays-Bas

City of Delft replaces bollards with ANPR cameras

3 juni 2016









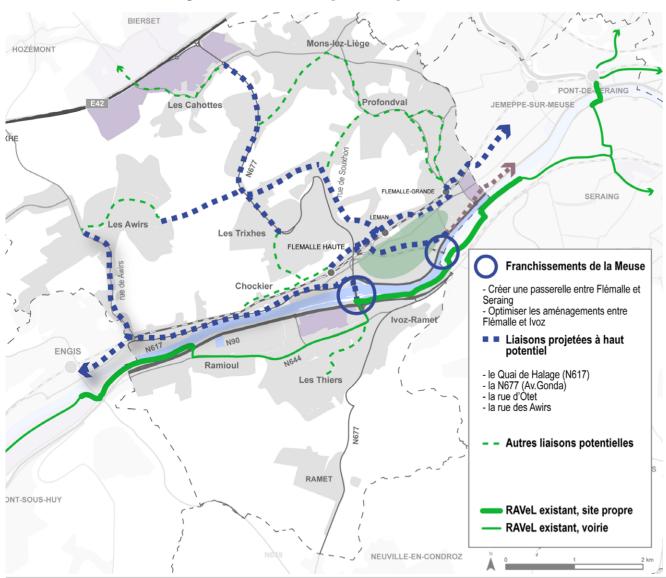
7) Réseaux de mobilité douce







Réseau cyclable proposé à l'échelle communale



Développer des liaisons qui maximisent l'effet d'attraction.

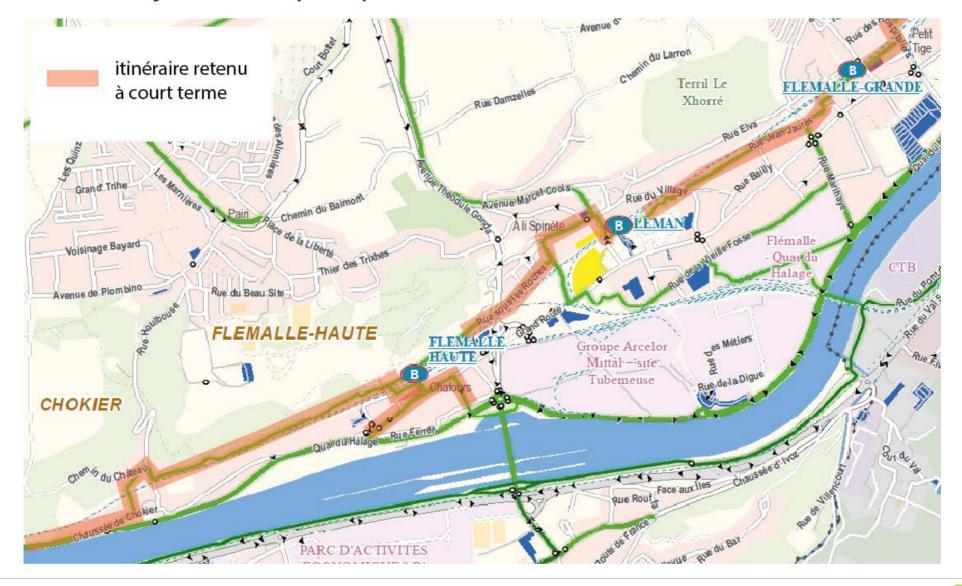
S'inscrire dans la vision métropolitaine du PUM.

Itinéraires balisés = bien, mais insuffisant pour accomplir la vision FAST.





Réseau cyclable proposé – zoom sur le centre

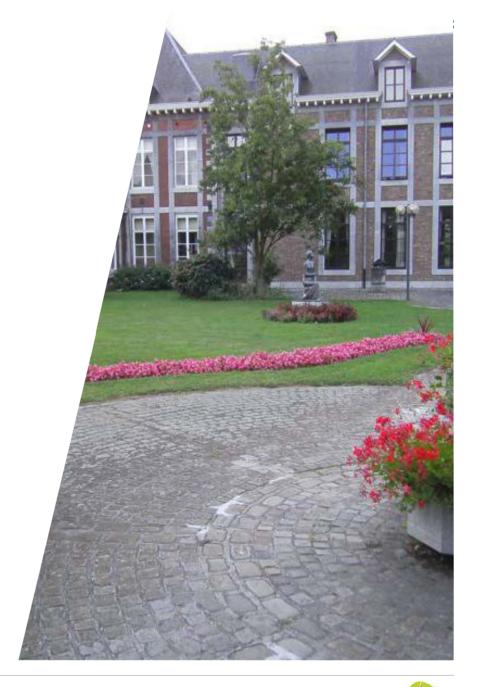






Flémalle

8) Desserte bus zones d'activités

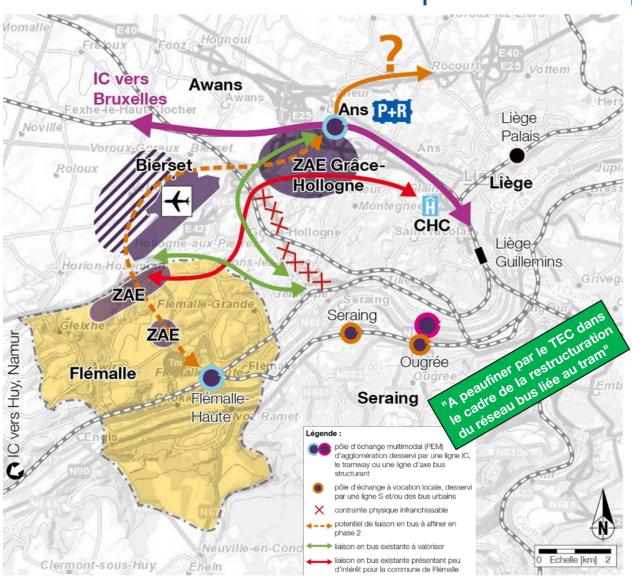






TRANSITEC

Desserte en bus des pôles d'emplois au Nord



Proposition d'une ligne de bus reliant:

- la gare de Flémalle-Haute, desservant toute la vallée de la Meuse (IC, S4, S5 et S6);
- et la gare d'Ans, desservant le corridor de l'E40 (Liège, Waremme);
- et desservant les ZI -**ZAE** existantes et en forts développements.







Améliorer le rabattement à vélos sur les axes bus

650 mètres à pied = la portée d'un arrêt de bus



Portée étendue à plus de 2 km, en cas de rabattement à vélo









Propositions – synthèse

9) Créations de P+R et P+covoiturage



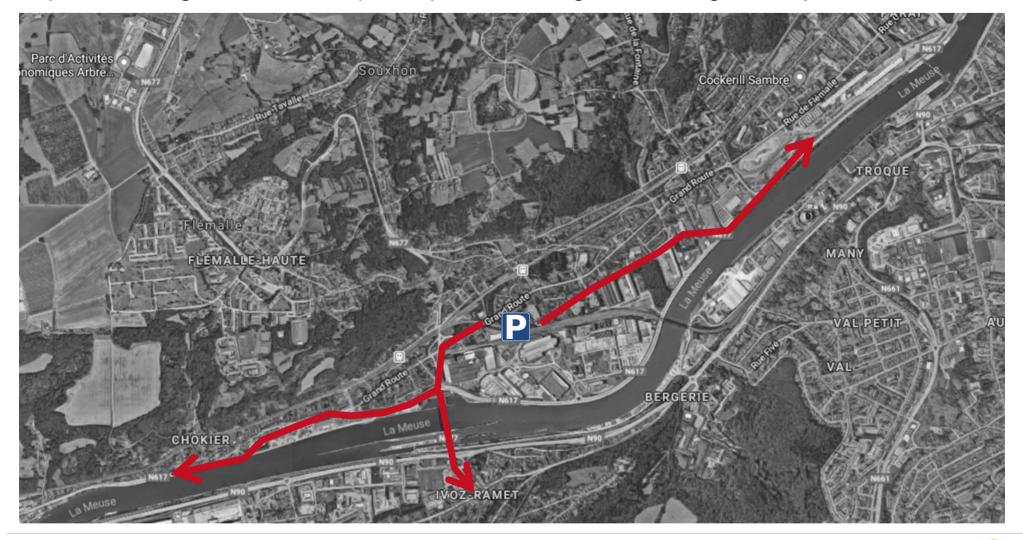






Covoiturage - Infrastructure

Projet de Parking au niveau local pour rejoindre Seraing/ bas de Liège ou Huy







P+R: Nouvelle structure à long terme?



Zone a front de bâti peu adapté pour une développer un parking en structure

Quel futur pour les bâtiments ? Le Masterplan parle d'une transformation du site



Zone peu valorisable pouvant accueillir une structure étage (40 à 50 places par étage)

Budget: ~ 8. 000 € par place









Propositions – synthèse

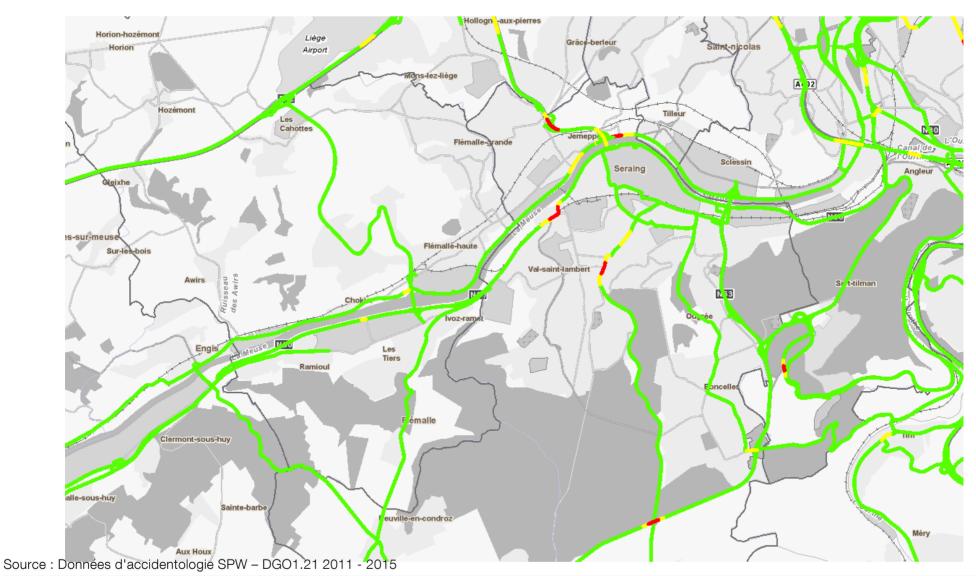
10) Maîtrise des vitesses







Peu de zone à haut risque à Flémalle





Quelques exemples de mesures de modération









Une panoplie partagée avec les services techniques communaux, assortie de guides de bonnes pratiques pour faciliter leur déploiement.







Propositions – synthèse

11) Mobilité scolaire







18/20

Face aux iles

Exemple de l'école d'Ivoz – stationnement à 8h30

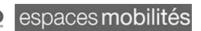
3 écoles traitées, pour former les services techniques communaux:

- Jean-Marie Léonard :
- communale de Ramet;
- communale d'Ivoz



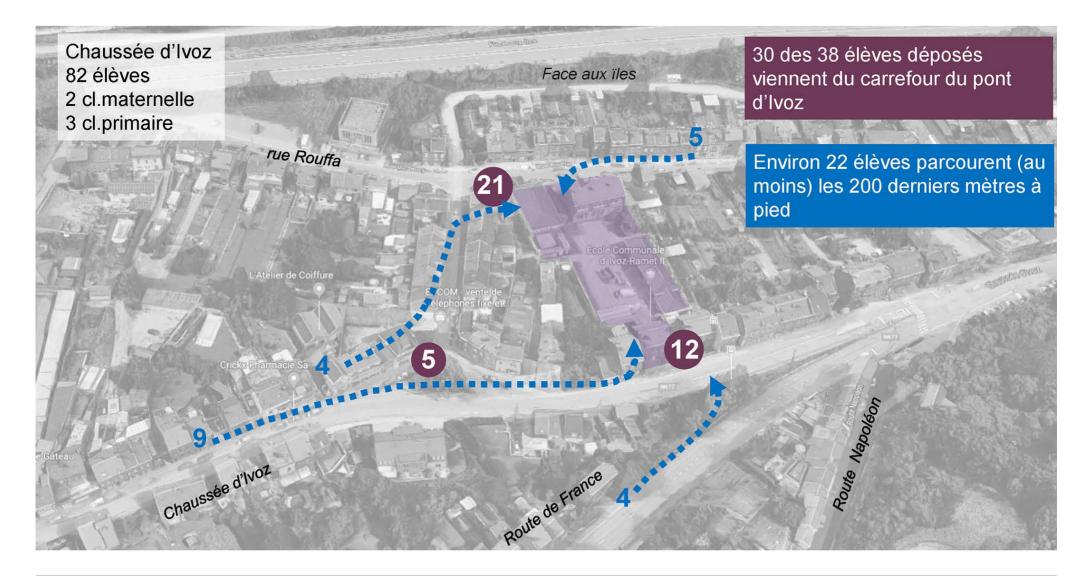






Flémalle

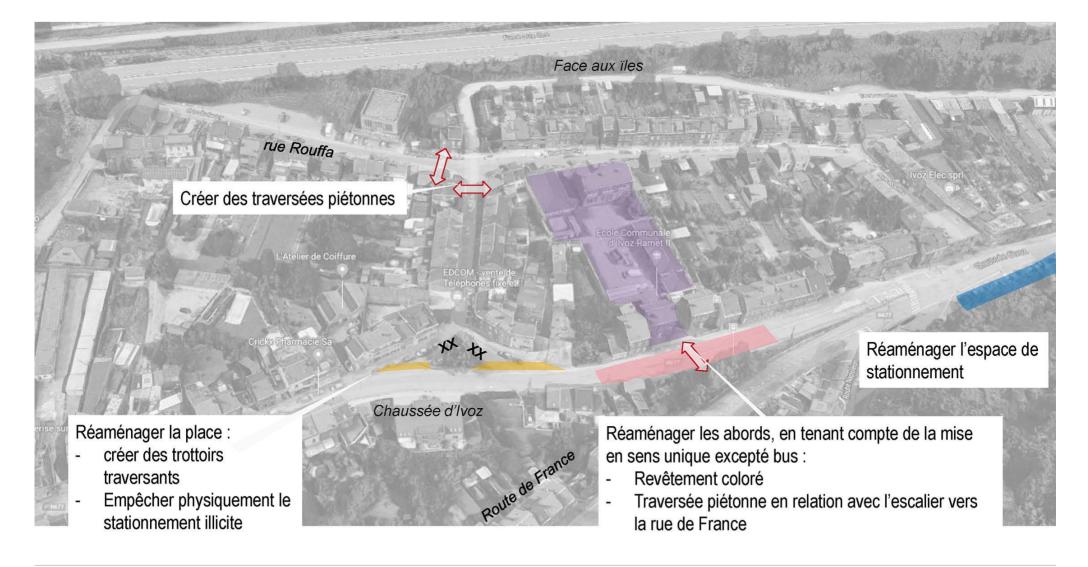
Exemple de l'école d'Ivoz – flux observés







Exemple de l'école d'Ivoz – plan d'actions



espaces mobilités





Merci pour votre attention.

TRANSITEC optimiseurs de mobilité · depuis 1954

Pierre Tacheron

Pierre.tacheron@transitec.net

François Vander Linden

Francois.vanderlinden@icedd.be

Alexandre Van Pestel

alexandre@espaces-mobilites.com

TRANSITEC Ingénieurs-Conseils

3, boulevard Frère Orban · B-5000 NAMUR T +32 (0) 81 22 45 66 · F +32 (0) 81 22 45 68 namur@transitec.net · www.transitec.net

ir





